

« Le plus grand plan social : celui des petites entreprises »

Interview. Actuellement en campagne dans le cadre des élections professionnelles dans les TPE (Très petites entreprises), Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, redoute le lourd tribut payé par ces dernières à la crise sanitaire.

Vous êtes actuellement en campagne pour les élections professionnelles dans les TPE, un scrutin méconnu et à la participation généralement faible. Quel est l'enjeu ?

■ **Laurent Berger :** « La première chose, c'est que ces élections représentent cinq millions de salariés. Dans les circonstances actuelles, ce sont ces travailleurs et travailleuses des petites entreprises que l'on considère souvent "en deuxième ligne" : le commerce, la restauration, les aides à domicile et salariés de particuliers-employeurs... L'enjeu, pour toutes ces professions, c'est de les sortir de l'individualisme, de leur montrer que le syndicalisme a un intérêt pour eux. Depuis un an, nous nous sommes battus pour leur situation, leur protection... Ce sont souvent des salariés dont on considère, parce qu'ils travaillent dans des petites entreprises, qu'ils auraient de plus petits droits. Nous voulons montrer l'inverse. L'enjeu de ces élections, c'est aussi celui de la représentativité pour les organisations syndicales : c'est ce qui leur donnera de la force pour peser dans les branches professionnelles, où il se joue beaucoup de choses pour ces salariés. »

Craignez-vous des dégâts plus importants qu'ailleurs dans ces TPE ?

■ « C'est sans doute là qu'il y aura le plus de dégâts invisibles. On est souvent tenté de mettre en avant les grandes difficultés d'emploi dans les grandes entreprises : mais le plus grand social, en temps de crise comme celle-ci, c'est celui qui touche les petites entreprises. Ce n'est pas un plan social, d'ailleurs, ce sont des licenciements égrenés. Tout cela est paradoxal, d'ailleurs : on a plus de mal à faire campagne aujourd'hui, avec un risque de participation faible, alors qu'on n'a jamais eu autant besoin de nous. »

Les annonces faites par Jean Castex la semaine dernière, suite à la troisième conférence du dialogue social — en par-

ticulier la nouvelle prime Macron de 1000 € — vont-elles dans le bon sens, selon vous ?

■ « Ces annonces, ce n'est pas un solde de tout compte ! Cela fait un an que nous demandons la prise en compte de ces travailleurs de "deuxième ligne", celles et ceux que l'on a applaudis avec les soignants. Le fait d'évoquer une prime, c'est un premier pas, mais cela ne suffira pas. Il faudra se battre pour aller au-delà, et c'est pour cela que ces élections professionnelles sont importantes. »

« La réforme de l'assurance-chômage reste profondément injuste »

À l'inverse, vous continuez à dénoncer la volonté du gouvernement de poursuivre sa réforme de l'assurance-chômage...

■ « Cela nous scandalise ! Sous prétexte de montrer que l'on continue à réformer, on produit un texte injuste, qui va modifier les règles d'indemnisation pour près de 830 000 personnes, avec une baisse d'indemnisation estimée entre 20 et 40 %. Ces demandeurs d'emploi impactés, ce sont eux qui alternent les périodes de contrats courts et celles de chômage. Pour une partie d'entre eux, ce sont justement des gens de l'hôtellerie et de la restauration, des secteurs aujourd'hui à l'arrêt ! Même si elle a été modifiée depuis 2019, cette réforme reste profondément injuste, dans un moment où la situation de l'emploi va potentiellement se dégrader. C'est de la pure obstination de la part du gouvernement ! »

Emmanuel Macron a annoncé une campagne de vaccination dédiée aux enseignants, une demande que vous portiez jusqu'alors. Comment jugez-vous



Laurent Berger redoute « les dégâts invisibles » dans les petites entreprises. (photo AFP)

la stratégie vaccinale de l'exécutif ?

■ « En effet, j'avais insisté sur la nécessité de vacciner en priorité les professions les plus exposées, dont font partie les enseignants, tout comme ces salariés des TPE que l'on vient d'évoquer. Après, sur la stratégie globale, j'essaie depuis un an de ne pas tomber dans la critique facile. Je ne suis pas un spécialiste des questions sanitaires, même si l'on ne peut qu'être interrogatif sur le retard qui a été pris. Il faudra en reparler le moment venu, mais pour l'instant, plutôt que de polémiquer, il faut accélérer. »

REPÈRES

Cinq millions de salariés concernés

Les élections professionnelles dans les TPE — les entreprises de moins de 11 salarié(e)s et employé(e)s à domicile — se tiennent depuis le 22 mars et jusqu'au 6 avril. Cinq millions de personnes sont concernées.

Il s'agit de la troisième édition de ce scrutin qui, précédemment en 2012 et 2017, s'était caractérisé par une forte abstention. Le vote se déroule par correspondance, sur internet ou par courrier. Parmi les centrales syndicales engagées, la CGT était arrivée en tête en 2012 comme en 2017, devant la CFDT.